

Brèves

> Personnel Municipal

Jean Luc Milliès est en contrat C.U.I renouvelé pour 6 mois. Maxime Milliès en contrat aidé nous quittera le 30 novembre après avoir obtenu son CACES pour les véhicules de chantier. Julien Chabbert qui a suivi cette formation en même temps a aussi obtenu le diplôme de conduite. Jean Louis Villa reprendra le service le 12 / 12 / 2012. Adeline Drognon était en congé de maternité jusqu'au 27 novembre 2012. Elle a été remplacée par Pauline Berdeil dont le contrat s'achèvera au 31/12/12.

> Jean-Luc Milliès et Maxime Milliès sont tous les deux en contrats aidés par l'Etat qui reverse à la commune 70 % de leurs salaires et charges jusqu'à 20 h de travail par semaine.

> Investissement

Un camion d'occasion en bon état acquis sur les conseils de Jean-Pierre Fraysse a été acheté par la mairie (9 568€ TTC)



> Réfection des chemins

Le chemin de Brama à La Borriette a été réparé par l'entreprise FRANCES. Pour un montant de 2 000€ HT. L'ancien chemin de Caunes a été complètement refait par les employés de mairie. Il a subi les derniers gros orages sans dommage.



> Le village nettoyé et entretenu par les employés communaux

Un gros chantier !

Les employés de mairie ont aménagé le chemin qui se trouve après l'ancien cimetière d'Argentières jusqu'à «l'Emballeuse», et ce n'était pas «pour rire». Ils ont nettoyé le cimetière de Félines ainsi que le dépôt d'ordures honteusement accumulées à l'entrée du village que le conseil municipal a décidé de fermer au public.



> Traitement des ordures ménagères

Sans tenir compte du point de vue de notre conseil municipal, la communauté de communes nous impose son projet d'enterrer les containers d'ordures ménagères.

Après plus de 18 mois de résistance et de multiples votes Contre aux conseils Communautaires, nous sommes un des derniers villages à résister. Le conseil a débattu de l'implantation possible des dits containers enterrés si nous devons négocier une solution. En lieu et place d'une trentaine de containers ac-



tuels sur la commune, la communauté de communes en propose 5... 1 à Camplong, 1 à Labéouradou et 3 dans le village. Ce n'est pas possible ! Ce projet qui ne manquera pas de poser des problèmes aux Félineois est imposé, mis en œuvre et financé par la communauté de communes. Seul point positif : la taxe des ordures ménagères sera réajustée ; avec une part proportionnelles à la quantité de déchets déposés, ça s'appelle la redevance incitative.

> Traitement des archives communales

Une étude pour classer les archives communales qui se trouvent dans le foyer et à la mairie a été faite par le Conseil Général de l'Hérault.

Les Archives avant 1983 seront déplacées dans la Maison des associations qui deviendra la maison des archives et du patrimoine gérée par l'association Culture et Patrimoine. Une convention sera signée entre la mairie et le C.G 34 pour un coût de 2 800€. Les Archives après 1983 seront traitées ultérieurement



Une assemblée générale de la vie associative aura lieu Mardi 11 décembre à 20h30 au foyer pour évoquer l'état du projet de rénovation du Foyer rural

> Éditorial du Maire

Dans l'éditorial du dernier journal municipal, j'écrivais : «Nous avons bénéficié de beaucoup d'argent public et cela continue... Mais jusqu'à quand ?» Hélas, j'avais raison de poser la question... la Région vient de nous annoncer qu'elle ne subventionnerait pas le projet de rénovation du foyer en 2012. «Manque d'argent». Ce n'est pas une bonne nouvelle mais nous allons nous adapter.

Nous le ferons sans augmenter les impôts, avec la prudence indispensable à la gestion communale dans une situation économique, difficile pour tout le monde. Nous le ferons en conservant les moyens nécessaires pour honorer nos priorités si la crise s'aggrave et met à mal, plus violemment encore, nos capacités à vivre quotidiennement.

Dans ces conditions, la mise en œuvre de solidarités fortes, les relations humaines dans la communauté villageoise, tout doit participer à susciter une vie sociale qui s'émancipe des pressions du marché et de la consommation. En cette période de Noël, où cette incitation à consommer est la plus caricaturale, il me semble important de pouvoir s'appuyer sur quelques valeurs essentielles qui remettent l'humain au centre des décisions collectives ou personnelles.

S'engager dans plus de solidarités envers ceux que la crise écrase. Militer sans «oui, mais» pour le respect des différences : né ici ou né ailleurs, d'orientation sexuelle, de cultures diverses... quelle importance au fond quand on parle d'humanité.

Voilà deux résolutions de fin d'année qui pourraient nous mobiliser dans des actes plus joyeux qu'à l'habitude.

Bonnes fêtes à toutes et à tous

Le Maire,
Jean-Pierre Pastre

> Le grand bal du 1^{er} septembre à Félines

Voilà déjà 4 ans que la municipalité a initié un grand rendez-vous de fin d'été culturel et festif avec au programme une exposition d'art et un concert de musique. Bénévoles, associatifs, producteurs de vins se rassemblent autour de ce projet permettant aux Félineois de se retrouver mais aussi au public de plus en plus nombreux venu d'ailleurs pour faire la fête avec les Félineois.



> Ambiance Cabaret pour nos aînés



La commission sociale sous la présidence d'Eliane Galtier a invité les plus de 60 ans à partager un après-midi au foyer : un spectacle de variétés les a entraînés dans l'univers du cabaret et du music-hall ; douceurs et gourmandises ont régalé les convives.

Calendrier des festivités de fin d'année

- Samedi 15 décembre 18h30 : Nadalet - fête de la lumière par la Calandreta de Trausse, avec la participation de la bibliothèque et du Foyer Rural. Concert de 7 formations de polyphonies occitanes.
- Dimanche 23 décembre 18h : Concert de Noël à l'Eglise
- Lundi 31 décembre : Réveillon Provençal au Foyer par la Félineoise d'Archerie
- Vendredi 11 janvier : Vœux de la municipalité

Dimanche 23 décembre à 18h

Traditionnel Concert de Noël à l'Eglise

Musique Classique par l'orchestre de chambre de Carcassonne sous la direction du Félineois Jean Pierre Amen
Vin chaud à la sortie !



Brèves

> Dénonciation des locations à M. Oubrié :

En raison des nuisances occasionnées par les chèvres de M. Oubrié, des plaintes déposées en gendarmerie et de maints avertissements, le Conseil municipal a voté (10 voix pour et 1 contre) pour dénoncer les baux de location des terres communales.

Nuisances

> Action contre M. Schaffrath dont les vaches vagabondent autour du hameau d'Argentières provoquant des dégâts sur des biens publics et privés. Une procédure est engagée.

Vaches errant dans le cimetière



> Chasse : Position du Conseil municipal

Tous les chasseurs de Félines adhérents au syndicat doivent pouvoir chasser sur les terres communales. C'est le syndicat qui organise cette chasse dans le respect des droits de chacun, de la sécurité, des lois de la chasse et de l'éthique. La délivrance des carnets de battue est sous l'autorité de la fédération des chasseurs qui en est responsable. La commune loue un euro par an renouvelable pendant 3 ans l'ensemble des terres communales au syndicat des chasseurs.

Le refuge des chasseurs a été inauguré en présence des personnalités de la chasse et



du maire

> Le berger a précédé l'arrivée du troupeau

Emmanuel Laporte, berger professionnel, choisi grâce à l'accompagnement des techniciens de la Région et de la Chambre d'Agriculture, après une étude approfondie des terres d'herbes disponibles (étude en mairie), est arrivé à Félines voici quelques mois.

Depuis des semaines, il prépare son installation et surtout la maîtrise foncière nécessaire au cheminement du troupeau qui traversera les terres sans clôturer. Il travaille pour cela, en collaboration avec Guy Sabarthès et les propriétaires concernés, à l'organisation du pâturage du troupeau qui s'organisera 8 mois durant à partir de la parcelle communale derrière le cimetière (ancienne vigne Bedos). Le reste du temps, après l'agnelage, il montera le troupeau dans les Pyrénées qu'il fréquente déjà.

Ce projet de pastoralisme était un de nos engagements : au-delà de la prévention des incendies, il permet la reconquête de terres agricoles et d'un patrimoine riche en humanité. Il est suivi avec intérêt par

la chambre d'agriculture, et la région qui l'accompagneront avec nous tout au long des étapes nécessaires à son installation.



> Sentier des marbrières

Le sentier des marbrières a été inauguré et présenté au responsable des sentiers du Pays Languedoc et vignobles qui a été particulièrement séduit par sa richesse paysagère et patrimoniale.

Il figurera dans le nouveau guide de randonnées édité en 2013. Merci à toute l'équipe de Culture et Patrimoine qui a mis depuis des années sa réflexion et sa force physique pour aménager cette belle randonnée de 16 kms qui met en valeur les richesses de notre territoire. Ce sentier n'était pas terminé et balisé qu'il était déjà pris d'assaut par les randonneurs.



< De notre côté, nous oeuvrons à présent pour que l'entretien du chemin soit repris par l'équipe du Conseil Général qui fait un magnifique travail à Ventajou et sur la voie verte comme en témoigne cette capitelle reconstruite à l'identique par les employés du service rando-pistors du CG 34.

> Subventions et rénovation du foyer

La trésorière Générale a rendu la dernière étude des finances de la commune de Félines. Le document est accessible à tous, consultable en mairie. Malgré de lourds handicaps de départ et des investissements importants, nos finances se sont assainies. Elles restent fragiles, ne laissant que peu de marges de manœuvres.

Janvier 2013

les abords du foyer connaîtrons les 1^{ères} transformations

> Les réseaux électriques et téléphoniques autour du foyer seront enterrés avec le concours d'Hérault Energies (10 000 € à la charge de la commune après subvention)

> L'appartement municipal sera démolit



> L'immeuble historique de la Poste et de la Bibliothèque sera restauré et dégagé (une subvention de 32 000 € a été obtenue du CG 34 pour cette réalisation et les aménagements qui vont avec).

Nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts locaux et l'aggravation de la crise économique générale va nous priver de quelques recettes que l'État va utiliser à d'autres fins. Nos prochains budgets et les investissements projetés devront tenir compte de cette «nouvelle donne» et s'adapter. La prochaine commission des finances préparera le budget 2013 sur les bases de cette étude qui a été communiquée aux membres de la commission et au conseil.

Projet de rénovation du Foyer Rural : nous nous adapterons !

La crise générale frappe toutes les finances et elle le fait violemment avec les finances de l'État. Les contrats aidés, les recettes d'impôts, les subventions, tout est ralenti, c'est dans ce contexte que la Région vient de nous informer qu'elle ne verserait pas la subvention prévue (170 000 €) pour la rénovation du foyer rural en 2012 et que c'était mal engagé pour 2013.

Dans ces conditions le Maire et Laurent Mori se sont mis en urgence à la recherche d'autres subventions car il est hors de question d'augmenter la part communale (120 000 €).

La démolition du foyer et le projet de foyer neuf sont repoussés en avril 2013. A partir de cette date, ils seront réalisés en fonction du montant des finances obtenues par le village.

> Du côté de l'école

Mme Mélinda Mazerm est la nouvelle directrice et enseigne à temps plein dans la classe des «grands» du CE1 au CM2 à 22 élèves.

Mme Marion Fontanieu reste dans la classe des 23 «petits» de la petite section au CP, activement secondée par Françoise Carbonnel Aide Maternelle.

Christine Hör, responsable de la garderie et de la cantine est aidée par **Mathilde Paicheler** employée de Mairie à La Poste.



Rappel des horaires de la garderie 7h45-8h50 et 16h30-18h30

Brèves

> Bilan Financier 2012 du Comité d'Action sociale (CCAS) :

Repas des aînés	2028 €
Animation repas	380 €
Goûter de Noël	292 €
Animation Goûter	400 €
Deux livraisons bois	520 €
Colis Noël	1460 €
Transport Olonzac	329 €
TOTAL	5409 €

> Commission sociale

Mme **Secoué** a été remplacée par Mme **Papineschi** au sein de la commission sociale. Nous rappelons que les commissions rassemblent 4 élus et 4 citoyens Félineois qui prennent part aux réflexions et aux discussions dans un souci de démocratie participative.

> Economies d'énergies

Avec l'arrivée de l'hiver et du froid, l'Espace Conseil en économies d'énergies du Pays Haut Languedoc et Vignobles offre à toutes les personnes intéressées des conseils et consultations gratuits (travaux, aides financières, isolation, énergies renouvelables...) soit sur rdv à Olonzac, soit en appelant au 0467957221 soit par mail ele@payshlv.com

> Permis de construire

Le permis de construire relatif à l'extension de la cave viticole «Borie de Maurel» a été accordé sur l'ancien terrain de la cave coopérative à proximité des logements d'habitat social.

Le permis de construire un tunnel d'agnelage pour l'installation du berger a été rejeté par les représentants ou représentantes de la chambre d'agriculture qui siègent à la commission des permis. Voilà une drôle de façon pour le monde agricole de soutenir l'implantation «dans les règles» d'éleveurs à la reconquête des terres agricoles abandonnées.

